

Image not found or type unknown



## Indemnisation garage suite à destruction

Par wat, le **08/12/2009** à **21:11**

Bonjour,  
Suite à un projet de construction d'un lotissement, le maire de la commune ou je réside, souhaite utiliser une partie de mon terrain pour créer la voie d'accès à ce lotissement.  
Mais sur cette partie, j'ai un garage qui doit donc être détruit.  
Le maire ne me parle que de m'indemniser pour la partie du terrain, mais rien pour le garage.  
Est-ce normal de ne pas être indemnisé pour ce garage ?  
Quel recours puis-je avoir ?  
Merci  
Cordialement